

Découvrez la toute dernière enquête de l'Ombudsman sur une municipalité, nos activités de sensibilisation à venir, nos possibilités de stage de droit, et plus encore dans le bulletin d'avril de l'Ombudsman.

[View this email in your browser](#)



Twitter



Facebook

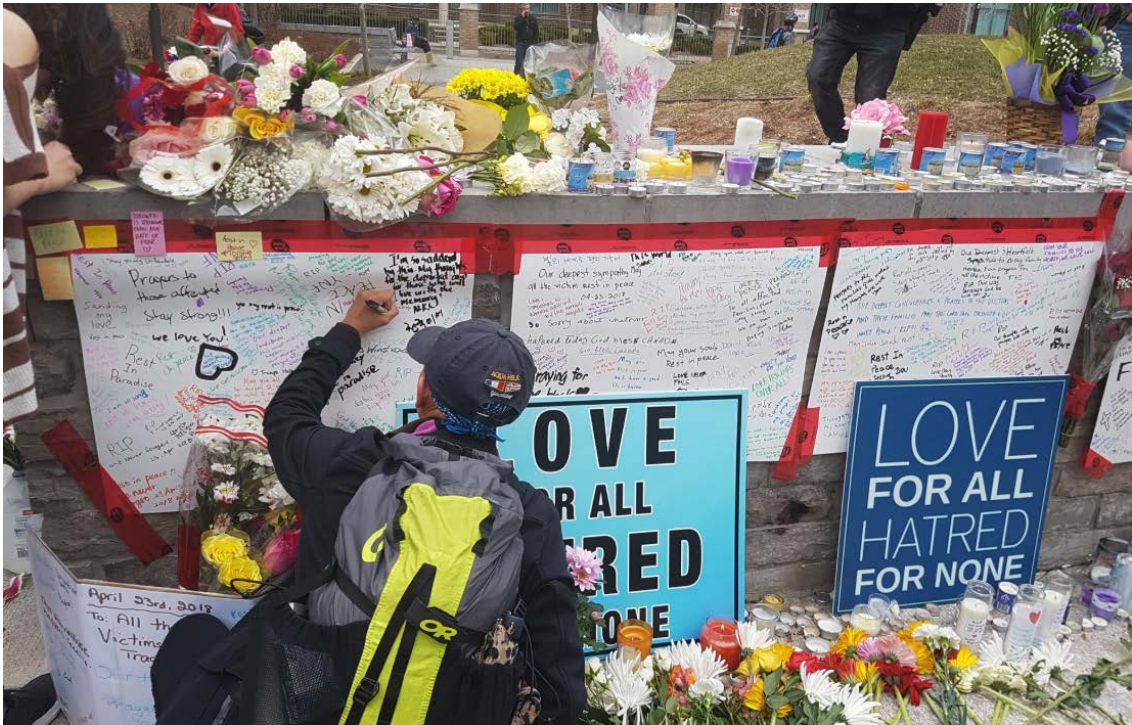


LinkedIn

MESSAGE DE L'OMBUDSMAN APRÈS L'ATTAQUE AU CAMION-BÉLIER À TORONTO

Nous avons le cœur lourd alors que nous pleurons les victimes de l'horrible attentat perpétré contre des piétons innocents à Toronto le 23 avril et que nous pensons à la douleur inimaginable que vivent leurs proches. Nous sommes aussi profondément reconnaissants du courage et du professionnalisme montrés par les premiers intervenants de la ville qui ont répondu à l'appel pour leurs services.





Le mémorial avec des messages de soutien et de condoléances près du site de l'attaque sur la rue Yonge le 23 avril, 2018. Photo reproduite avec l'autorisation de @thecoffeecop

LA FORMATION À LA DÉSESCALADE POUR LES POLICIERS EST À LA UNE

Le fait qu'on a beaucoup parlé du « flic qui n'a pas tiré » – c'est-à-dire du policier de Toronto qui a réussi à appréhender le suspect dans l'attaque au camion-bélier sans recourir à la force mortelle – a contribué à faire entrer les techniques efficaces de désescalade dans le discours public.



« C'est exactement le type de désescalade... et de réponse à ces types de confrontation que nous espérons voir », [a dit l'Ombudsman Paul Dubé à la Presse Canadienne](#) dans une entrevue, le lendemain de l'incident.

« [L'agent] semble avoir évalué la menace de façon adéquate et appropriée, et c'est le genre de chose que nos recommandations préconisent. La formation devrait renforcer la notion que les policiers dans ces confrontations, et dans ces situations avec des

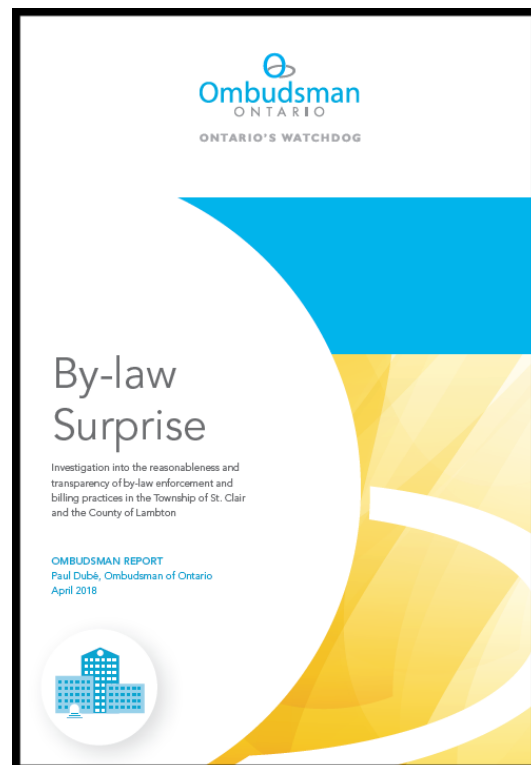
personnes en crise, devraient toujours explorer d'autres options que de faire feu avec leur arme en premier », a dit l'Ombudsman, en se référant aux recommandations de son rapport de 2016 « [Une question de vie ou de mort](#) ».

Au début d'avril, l'Ombudsman a salué la [nouvelle](#) que le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels prenaient des mesures pour mettre en œuvre les recommandations de son rapport afin d'améliorer le recours à la force par les policiers en Ontario. « Je suis heureux de constater que le Ministère donne suite à mes recommandations pour améliorer la formation à la désescalade pour les policiers partout dans la province », a dit M. Dubé. « Un nouveau modèle de recours à la force qui met l'accent sur les techniques de désescalade, surtout lors d'incidents impliquant des personnes atteintes de maladies mentales, ou en situation de crise, aidera à sauver des vies et renforcera la confiance du public envers la police. ». [Lire son mémoire à la province ici](#).

LA PLUS RÉCENTE ENQUÊTE SUR UNE MUNICIPALITÉ SOULIGNE LA NÉCESSITÉ DE L'ÉQUITÉ DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Ce mois-ci, l'Ombudsman Paul Dubé a publié [le rapport](#) de son enquête sur l'équité et la transparence dans les méthodes d'application des règlements municipaux et de facturation du Canton de St. Clair et du Comté de Lambton. Dans ce rapport intitulé « [Règlement-Surprise](#) », l'Ombudsman Paul Dubé a demandé au Canton de présenter des excuses à une résidente pour lui avoir facturé par surprise 11 700,63 \$ de frais d'application des règlements, alors qu'il n'était pas en droit de le faire.

L'Ombudsman a aussi demandé au Canton d'annuler la dette de cette résidence « Je ne veux pas suggérer que le Canton a agi contrairement à la loi de manière délibérée, ou qu'il n'est pas en droit de prendre des mesures pour veiller à ce que les résidents et les propriétaires fonciers se conforment aux normes

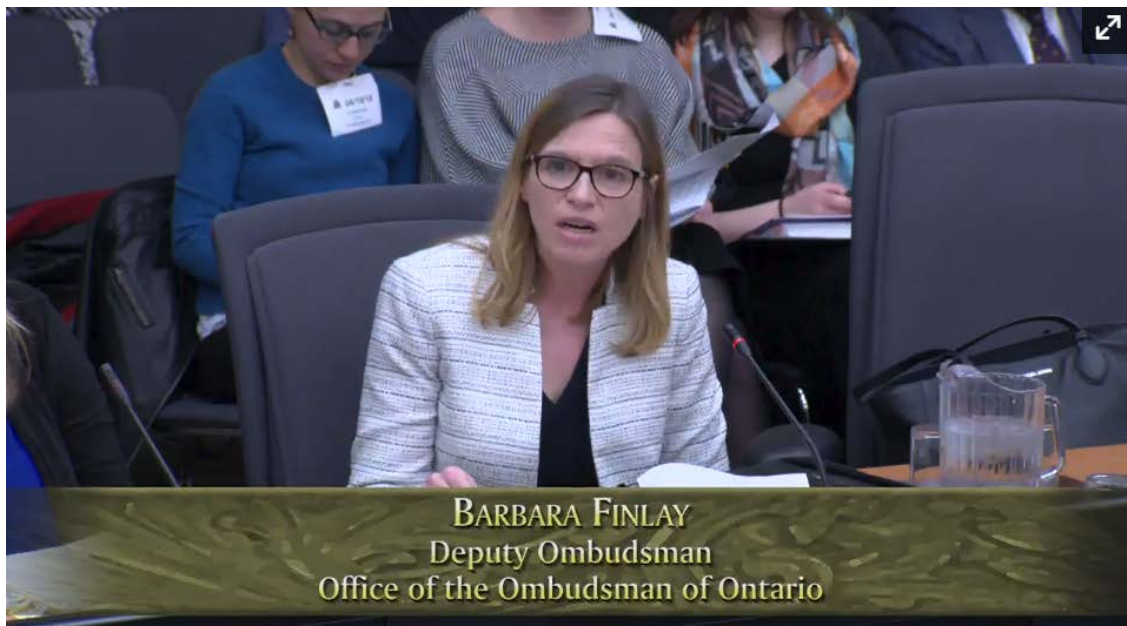


financières prescrites », a écrit l'Ombudsman dans son rapport d'enquête. « Mais dans ce cas, les actions du Canton n'ont aucune base légale. »

Le Comté de Lambton a accepté toutes les recommandations qui lui étaient adressées, et le Canton de St. Clair a accepté toutes les recommandations, sauf deux : la demande de présenter des excuses et celle d'annuler la dette de la résidente. L'Ombudsman Paul Dubé a déclaré qu'il continuerait d'encourager le Canton à accepter les deux dernières recommandations et qu'il surveillerait les progrès réalisés par les deux municipalités dans la mise en œuvre des changements recommandés.

- [Ombudsman called in after woman gets \\$11,700 bill from St. Clair Township](#) - Sarnia Observer
- [Ont. ombudsman asks St. Clair Township to apologize in dispute over cars on property](#) - CBC News

[Lire le rapport complet et les faits saillants ici.](#)



LE MÉMOIRE DE L'OMBUDSMAN SOULIGNE LES LACUNES DU PROJET DE LOI SUR LES SERVICES CORRECTIONNELS

Ce mois-ci, l'Ombudsman a présenté [un mémoire](#) au Comité permanent de la justice sur le

Projet de loi 6, Loi sur la transformation des services correctionnels. L'Ombudsman a déclaré qu'il était heureux de voir que la Loi reflétait certaines des recommandations clés de [ses précédents rapports](#), mais il a cerné plusieurs lacunes qui pourraient nuire à une réforme efficace. Le 19 avril, l'Ombudsman adjointe Barbara Finlay a présenté ce mémoire et a répondu aux questions du Comité. Elle a souligné les lacunes du Projet de loi, indiquant notamment que les règlements connexes au Projet de loi pourraient permettre à certains établissements correctionnels d'être exemptés des limites de 15 jours consécutifs et de 60 jours au total pour l'isolement, ce qui exposerait les détenus vulnérables à des risques. Notre Bureau a aussi préconisé d'autres améliorations, proposant par exemple d'intégrer la notion de « faute grave » et d'« isolement restrictif » à la loi, et de ne pas exempter de notre surveillance les entrepreneurs au sein du système correctionnel. [Lire le mémoire complet ici.](#)

DANS LE DOUTE, OUVREZ LA RÉUNION AU PUBLIC

Ce mois-ci, l'Ombudsman de l'Ontario a publié les résultats de trois enquêtes sur des réunions municipales à huis clos. Les rapports (publiés en anglais) ont examiné des plaintes au sujet de réunions tenues par la [Ville de Fort Erie](#), le [Canton de Tehkummah](#) et la [Ville de Pelham](#). Ces cas contribuent à indiquer quand une rencontre entre conseillers dans un bar local peut constituer une réunion « officielle » du Conseil; ce qui constitue un avis suffisant au public pour une réunion extraordinaire du Conseil; et quand un Conseil municipal peut tenir une réunion à huis clos en vertu de l'exception de « l'acquisition ou la disposition d'un bien-fonds ».

Consultez les archives complètes des rapports sur les réunions à huis clos sur notre site Web.

ICI, LÀ ET PARTOUT

Le mois dernier, l'Ombudsman Paul Dubé a pris la parole lors de l'événement annuel [Levée du drapeau](#) organisé par [Autism Ontario](#) (voir photo, à droite) à l'hôtel de ville de Toronto le 2 avril pour marquer la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.



Le personnel de l'Ombudsman a rencontré le public à la foire communautaire du conseil scolaire de district de Toronto pour les élèves ayant des déficiences physiques ou intellectuelles et leur famille, ainsi qu'au [sommet de l'Ontario Coalition for Children and Youth Mental Health à Toronto](#).

Le personnel a aussi pris la parole lors du cours de formation de deux jours donné par la Society of Ontario Adjudicators and Regulators, intitulé Front Line Adjudicator Training, à Toronto, et devant les membres du comité de gestion de la protection de la vie privée et de l'accès à l'information de l'Ontario Association of School Business Officials à Mississauga.

Vous aimeriez qu'un membre de notre personnel participe à votre prochain événement public de sensibilisation? Contactez-nous!

PHOTO D'IDENTITÉ

Un homme qui avait besoin d'un nouveau permis de conduire pour son travail s'est plaint à notre Bureau qu'il ne pouvait pas en obtenir un parce qu'il n'avait pas de photo d'identité adéquate. Il avait essayé d'utiliser sa carte de citoyenneté canadienne, mais elle avait été rejetée au bureau de Test au Volant où il avait fait sa demande, car la photo avait été prise 35 ans plus tôt.

[Voyez comment nous avons aidé](#) cet homme.

Découvrez d'autres cas de règlement fructueux [ici](#).



TRAVAILLER AVEC L'OMBUDSMAN

Vous vous intéressez à une carrière qui aiderait à améliorer la vie des Ontariens? Notre Bureau recrute actuellement et nous cherchons des solutionneurs analytiques et créatifs. Nous avons des possibilités d'emploi pour des agents de règlement préventif et un stagiaire en droit. [Cliquez ici](#) pour en savoir plus.

Portez plainte ou contactez nous en ligne

The Ombudsman is an independent officer of the Ontario legislature who conducts oversight of provincial government agencies and municipalities, universities and school boards. Ombudsman Paul Dubé began his five-year term on April 1, 2016.

Copyright © 2018 Ombudsman Ontario, All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#)